

# BULLETIN OFFICIEL

DE LA

# BOURSE DU TRAVAIL DE NANTES

Organe des Chambres Syndicales et Groupes Corporatifs Ouvriers du Département de la Loire-Inférieure

Publié sous le contrôle de la Commission de Rédaction

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**BOURSE du TRAVAIL**

18, rue de Flandres, NANTES

Pour tous les Renseignements

S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT

Six mois..... 0 80  
Un an..... 1 50

Pour l'Étranger le port en sus.

## AUX SOUSCRIPTEURS

DE LA

# VERRERIE OUVRIÈRE

CAMARADES,

Le Comité d'action avait fixé au 15 septembre le tirage au sort des objets qu'il offre à ses souscripteurs, en souvenir de l'entreprise mémorable de la Verrerie ouvrière.

En choisissant cette date, le Comité était convaincu qu'alors il aurait recouvré le montant de tous les tickets souscrits et pourrait ainsi clore ses opérations.

L'événement a trompé ses prévisions, et, malgré tout l'empressement mis par les organisations ouvrières détentrices de carnets à en opérer le paiement, il lui reste dû des sommes considérables.

D'autre part, une activité nouvelle s'est produite dans les commandes de carnets. La nouvelle de l'inauguration prochaine d'Albi a ranimé l'ardeur des militants, et les envois de fonds affluent chaque jour au Comité. Or, le Comité devait-il se borner à recueillir le capital nécessaire à l'édification de la Verrerie (capital presque entièrement constitué, grâce à des souscriptions non converties en tickets), où devait-il mettre à profit le dévouement continu du prolétariat pour achever l'écoulement du petit nombre de carnets qui lui restent et, grossissant ainsi de quelques milliers de francs, les fonds à recueillir, assurer plus fermement le fonctionnement de l'usine ? L'hésitation n'était pas possible.

En conséquence, le Comité a fixé la date du tirage au 15 décembre prochain. Mais, pour que cette date soit irrévocable, il informe les souscripteurs :

1. — Qu'à partir du 15 octobre, les commandes de carnets seront *fermes*, c'est-à-dire que les souscripteurs n'auront plus la faculté de retourner les carnets invendus.

2. — Qu'à la date du 15 novembre, les carnets acquis *antérieurement* au 15 octobre et dont le placement ne paraîtra pas certain, devront être retournés, faute de quoi, ils seront considérés comme définitivement acquis.

3. — Que les dernières sommes dues devront être parvenues au Comité au plus tard le 8 décembre.

A l'heure même où nous écrivons ces lignes, nos camarades d'Albi nous informent que, des deux fours édiflés, le premier est complètement terminé, et le second le sera le 15 septembre ; après quoi, commencera le séchage, c'est-à-dire la mise en état d'exploitation, et du 8 au 15 octobre seront fabriqués les premiers produits.

Cette entreprise gigantesque d'édifier une usine à l'aide des modestes ressources ouvrières, entreprise qu'il y a quelques mois le capitalisme déclarait impossible ; la voilà réalisée ! Dans trois mois, seront répartis les milliers d'objets destinés à en perpétuer le souvenir. Le prolétariat pourra s'estimer fier de son effort !

LE COMITÉ D'ACTION.

## SOMMAIRE

Commentaires de Leroy-Beaulieu. — Verrerie Ouvrière. — Avis.

Partie Officielle. — Comité Général. — Erratum. — Commission Exécutive. — Commission des Finances et de Contrôle. — Commission du Bulletin. — Congrès de Londres.

## CONVOICATIONS

COMITÉ GÉNÉRAL ET COMITÉ DE VIGILANCE. — Mardi 20 Octobre, à 8 heures du soir.

COMMISSION EXÉCUTIVE. — Mardi 27 Octobre et Mardi 10 Novembre, à 8 heures du soir.

**Le présent BULLETIN tiendra lieu de convocation pour la Réunion des Comités général et de Vigilance de Mardi prochain 20 courant.**

## COMMENTAIRES

Nous signalons tout spécialement à l'attention de nos lecteurs le passage suivant que nous extrayons de l'*Economiste français*, rédacteur en chef M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, c'est-à-dire de l'organe le plus accrédité des capitalistes français :

« Samedi 1<sup>er</sup> août 1896. — *Marché des capitaux disponibles.* — Depuis plusieurs mois nous avons attiré l'attention sur les points noirs qui s'assemblaient en Orient. Aujourd'hui, la situation de la Turquie paraît de plus en plus grave ; toute cette vieille construction vermoulue est ébranlée sur tant de points divers : Arménie, Syrie, Crète, Macédoine, qu'on se demande si l'on pourra éviter son bouleversement final et prochain. Heureusement, les puissances, toutes les puissances, ont le ferme propos d'éviter toute complication ; mais leur ferme propos parviendra-t-il à maintenir cet édifice

» lézardé de tant de côtés et rongé par  
 » tant d'ennemis intérieurs. On le sou-  
 » haite, sans complètement l'espérer. Si  
 » désireux que soient, d'autre part, tous  
 » les Etats de préserver la paix européenne,  
 » sera-t-il possible que l'éroulement de  
 » l'empire turc se fasse sans soulever  
 » des compétitions irritantes. Il y a bien  
 » des dangers et, en tout cas, place à bien  
 » des inquiétudes.

» On comprend donc que tous les mar-  
 » chés soient faibles; tout en espérant  
 » qu'on triomphera de tant de causes de  
 » perturbations, cette faiblesse est actuel-  
 » lement très justifiée. Ajoutons, cepen-  
 » dant, que, si elle s'accroît, ce qui est  
 » possible, elle pourrait procurer aux  
 » capitalistes des occasions heureuses.  
 » Un vieil auteur financier, Nebenius, a  
 » écrit que « la guerre est le temps de  
 » moisson des capitalistes »; c'est, sans  
 » doute, aller un peu loin et l'on peut sup-  
 » poser que l'on évitera toute guerre en  
 » Europe; mais les temps troublés offrent  
 » toujours des occasions aux gens qui ont  
 » des disponibilités ou permettent des  
 » arbitrages fructueux. Il va donc falloir  
 » suivre très attentivement les péripéties  
 » de ce qui se passe en Orient; même dans  
 » ce pays si délabré, il semble qu'il y ait  
 » des valeurs qui puissent n'être pas dé-  
 » finitivement affectées en revenu et capi-  
 » tal, quoi qu'elles le soient passagère-  
 » ment dans les cours, par l'effondrement  
 » possible, quoique non certain, de l'Em-  
 » pire ottoman. »

On est vraiment frappé de stupeur en lisant ces lignes atroces et il semble qu'on voit les financiers allonger leurs doigts crochus pour chercher l'or dans le sang des peuples qui vont s'égorger à la suite de leurs sourdes menées.

Voilà les gens qui nous insultent grossièrement, malgré leurs prétentions au bon ton et qui nous traitent, M. Paul Leroy Beaulieu en tête, de criminels, de brigands, de bandits, de misérables, etc.

Il est vrai que de nos congrès s'élève une voix éclatante proclamant que la guerre sert les intérêts capitalistes et qu'elle est fatale aux peuples. Nous gênons leurs fructueuses et honnêtes combinaisons.

## LA VERRERIE OUVRIÈRE

*Aux Associations ouvrières, Députés, Conseillers généraux et municipaux socialistes, Groupes d'études sociales.*

Camarades,

L'œuvre commencée il y a onze mois s'achève. Le 25 octobre aura lieu l'inauguration de la Verrerie ouvrière d'Albi.

Voilà donc réalisée cette première et capitale expérience communiste, dont le succès, aujourd'hui certain, aura pour résultat, non pas, comme l'affirmait hier encore l'organe officiel de la classe bourgeoise, de purifier et de régénérer le Capital en le passant au creuset du travail, mais d'inspirer au travailleur la conscience de sa force et de son rôle, de l'initier à l'administration personnelle de ses intérêts, de lui faire comprendre qu'il n'a nul

besoin de maîtres, de le rendre apte, en un mot, à tirer tout le fruit possible de la Révolution sociale.

Le Comité d'Action, le Conseil d'Administration, le Syndicat des Verriers invitent toutes les Associations ouvrières, les Députés, Conseillers généraux et municipaux socialistes, les Groupes d'études sociales et tous ceux qui se sont intéressés à l'œuvre commune, à assister à l'inauguration de la nouvelle Usine, à constater par eux-mêmes de quoi fut capable l'effort prolétarien, à encourager de leur présence les énergiques Verriers qui, demain, animeront l'usine et dont le labeur sera pour les travailleurs socialistes un si haut et si éloquent exemple.

Comité, Administrateurs et Verriers sont convaincus que les Sociétés coopératives, les Syndicats, les Militants socialistes, seront tous représentés le 25 octobre à Albi. La fraternelle étreinte qu'échangeront ce jour-là les travailleurs accourus de tous les points de la France attestera au monde capitaliste la ferme volonté avec laquelle la classe ouvrière entend travailler à son émancipation.

Vive la Verrerie ouvrière !  
 Vive le Proletariat !

*Le Comité d'Action.*

*Le Conseil d'Administration de la Verrerie ouvrière.*

*Le Syndicat des Verriers de Carmaux, à Albi.*

P. S. — Le Comité d'action croit devoir engager les Syndicats qui ne pourraient envoyer un délégué personnel à s'unir pour envoyer un délégué collectif. Les Bourses du Travail et Unions de Syndicats sont particulièrement aptes à provoquer entre les Syndicats l'accord nécessaire pour que le prolétariat ait, à l'inauguration de la Verrerie Ouvrière, le plus grand nombre possible de représentants.

Les Sociétés ouvrières sont également priées de faire connaître au Comité les noms et adresses de leurs délégués.

## AVIS TRES IMPORTANT

Tous les délégués du Comité général, soucieux de l'avenir et de la prospérité de la Bourse du Travail sont instamment priés de ne pas manquer à la réunion de mardi prochain, de grands intérêts y seront discutés.

## PARTIE OFFICIELLE

### COMITÉ GÉNÉRAL

*Réunion du 15 septembre 1892*

La séance est ouverte à 8 h. 40 sous la présidence du citoyen Dudot, des tapisiers.

Assesseurs : Radigois, des sculpteurs et Tuffet, des tapisiers.

Sont présents : Jamet, Le Moigne, Couteau, Bouchaud, Tuffet, Dudot, Mariot, Cléro, Lepage, Lucas, Brunellière, des corroyeurs, Nias fils, des Chemins de fer, Abbé, Giraud, Hougmard, Lagarde, Le

Rudilier, Rambaud, Colombe, Radigois, Carrie, Denis, Marchand, Tulève.

Excusés : Beillon, Potel, Gerbaud, Auguste, Riffault, Nias père, Charrier, Desourme, Emeriau.

Correspondance : Lettre de la Fédération nationale des ouvriers métallurgistes de France, au sujet du 4<sup>e</sup> Congrès de la métallurgie à Tours.

Circulaires de Tours concernant les Congrès.

Le citoyen Giraud, des tourneurs-robinettiers est nommé pour un an (fin juin 1897) à la Commission exécutive en remplacement d'Enters, démissionnaire en vertu du règlement, ce dernier ayant plus de trois absences consécutives et non motivées.

Pour le même cas, le citoyen Couteau fils, des granitiers est nommé en remplacement de Septet, jusqu'à fin décembre de cette année.

Le citoyen Tulève de retour du Congrès des Bourses du Travail dit qu'il est chargé d'apporter aux délégués du Comité général, le salut fraternel de tous les délégués au IV<sup>me</sup> Congrès qui s'est tenu à Tours.

Il expose brièvement les résolutions prises et annonce que la Fédération des Bourses du Travail est en pleine prospérité. Le nombre des Bourses du Travail en France est de 51 et celui de celles qui sont adhérentes à la Fédération de 48.

En outre, dans 17 localités où il n'existe que des Fédérations locales de Syndicats, ces dernières ont promis de se substituer en Bourses du Travail dans un délai très rapproché.

Il annonce également que les prochains Congrès se tiendront probablement l'année prochaine au Mans.

Au sujet du procès-verbal de la dernière séance, le citoyen Mariot déclare que tout ce qu'il a dit au sujet du citoyen Codet n'a pas été inséré.

Le secrétaire adjoint lui répond qu'il a fait un compte-rendu impartial, aussi précis que possible; qu'il n'en a retranché que des paroles grossières et qu'il laisse le Comité général juge de la façon, dont le procès-verbal a été rédigé. Néanmoins, il invite le citoyen Mariot à lui donner une rectification écrite, qui sera insérée au procès-verbal d'aujourd'hui.

Mariot commence par dire qu'il donnera cette note, puis il se livre à de nouvelles insultes sur le citoyen Codet.

Les paroles de Mariot soulèvent des protestations unanimes et de vives altercations entre ce dernier et nombre de délégués.

Colombe, comme secrétaire chargé des procès-verbaux, invite Mariot à lui donner sa rectification et ses accusations par écrit, afin d'éviter toute réclamation à la séance suivante.

Mariot refuse catégoriquement.

Un grand murmure se produit dans la salle et le président lève la séance.

Il est 9 h. 1/2.

Le secrétaire adjoint :

D. COLOMBE.

## ERRATUM

Une erreur de mise en page s'est glissée dans le procès-verbal de la réunion de la Commission exécutive du 8 septembre dernier.

Après la phrase « Travailleurs de Nantes, réunissez vous, etc. », il faut lire :

La Commission d'organisation met à votre disposition pour vous représenter au Congrès national corporatif, etc., et la suite du procès-verbal signé Colombe.

De même que dans le texte de la lettre : « Commission générale d'organisation des Congrès », et signé Codet, à la place des mots, « ces calomnieurs étaient en tête et ne marchandait pas leur peine, etc. »

Il faut lire : ces calomniés étaient en tête, etc., qui donne à la phrase son véritable sens.

L. R.

## COMMISSION EXÉCUTIVE

La séance est ouverte à 8 h. 1/2 sous la présidence du citoyen Beillon.

Le citoyen Le Rudilier est nommé secrétaire de la Commission.

Sont présents : Béty, Colombe, Denis, Hougward, Lebreton, Lagarde, Ricordeau, Radigois, Brunellière, des corroyeurs, Beillon, Cléro, Guillou, Le Rudilier.

Excusés : Giraud et Vallet.

Absents : Isambart, Leguillou, Brunellière, des galochiers, Desourme, Juguet, Ulliac, Couteau.

Correspondance : Lettre du Syndicat des colleurs de papiers peints.

Circulaire de la Commission des Congrès de Tours, demandant le nombre d'exemplaires du compte-rendu qu'il faudra adresser à la Bourse du Travail de Nantes.

Il est décidé d'en prendre 2 pour la bibliothèque et de prendre l'inscription des camarades qui en désireront.

Lettre de la Bourse du Travail d'Alger concernant la statistique.

Lettres du citoyen Le Bert, gérant de la « Ruhe Nazairienne ».

Lettre de la Fédération des Bourses demandant un certain nombre de statuts de Syndicats et de Sociétés de secours mutuels pour la création d'une bibliothèque spéciale à la Fédération.

Le secrétaire général devra faire le nécessaire.

Lettre du Syndicat des ouvriers en voiture, désignant le citoyen Levexier pour le représenter au Comité général.

Lettre du Syndicat des verriers d'Albi, invitant la Bourse de Nantes à assister le 25 courant à l'inauguration de la Verrerie ouvrière.

La Commission demandera au Comité général, de s'y faire représenter par un camarade d'Albi.

Lettre du citoyen Lambert, délégué de la Bourse au grand Congrès corporatif, ainsi que son rapport.

Ce rapport sera lu au Comité général.

Le citoyen Denis, rapporteur de la Commission des finances donne lecture de son rapport qui sera imprimé d'autre part.

Le secrétaire général donne les prix qui lui ont été donnés pour l'impression du rapport.

Cette impression est votée, le secrétaire devra rechercher l'imprimeur qui fera à meilleur compte,

Lecture de deux lettres du citoyen Codet, ainsi que d'une lettre du Syndicat des ajusteurs qui en demande l'insertion au « Bulletin ».

Lecture de protestations des Syndicats des frappeurs et des ouvriers en voitures contre la conduite des délégués des ajusteurs.

La Commission exécutive approuve la Commission du Bulletin qui n'a pas inséré ces documents.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le secrétaire :

LE RUDILIER.

## COMMISSION DES FINANCES ET DE CONTROLE

Réunion du 9 octobre 1896

Sont présents : Brunellière, Lagarde et Denis des finances.

Léglise, Templé, Chauvet et Huchet, du contrôle, Brunet, absent.

L'ordre du jour appelle l'étude du projet de budget de la Bourse pour l'exercice 1897.

Après avoir pris connaissance de la situation financière ainsi que du projet soumis par le rapporteur, les Commissions acceptent ses conclusions qui seront soumises à la Commission exécutive.

Le Rapporteur : DENIS.

Pour la Commission des Finances :

BRUNELLIÈRE.

Pour la Commission de Contrôle :

CHAUVET.

## COMMISSION DU BULLETIN

Réunion du 12 octobre

Sont présents : Colombe, Denis, Tulève.

Excusé : Guérin.

Absent : Templé.

Lettre du citoyen Codet demandant une rectification à la lettre publiée dans le numéro de septembre, de ces mots : « ces calomnieurs étaient en tête et ne marchandait pas leur peine, etc. » Et qui dénature complètement la phrase.

La rectification en sera faite.

Lecture est donnée d'une note du Syndicat des ajusteurs, tourneurs, raboteurs, demandant l'insertion au Bulletin, d'une lettre adressée au Comité général de la Bourse du Travail de Tours.

Les termes de cette lettre étant considérés comme diffamatoire, l'insertion est repoussée et la lettre renvoyée au Comité général.

Lecture de deux ordres du jour du Syndicat des frappeurs et du Syndicat des ouvriers en voitures.

La même décision est prise que pour la lettre ci-dessus.

Après lecture de différents articles dont l'insertion est adoptée, la séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire :

COLOMBE.

## CONGRÈS DE LONDRES

## RÉUNION PLENIÈRE

du 5 Septembre

Ordre du jour : *Compte-rendu du citoyen Hamon, délégué de la Bourse du Travail au Congrès de Londres.*

Le citoyen Tulève secrétaire-général de la Bourse du Travail ouvre la séance en invitant l'assemblée à constituer son bureau.

Le citoyen Nias fils, des Chemins de fer est élu président.

Assesseurs : La citoyenne Giraud, des tabacs et Ribrac, des corroyeurs.

Secrétaire : Colombe.

Après avoir remercié l'assemblée le président présente le citoyen Hamon et en quelques paroles le remercie au nom des organisations adhérentes à la Bourse du Travail d'avoir bien voulu représenter gracieusement cette dernière au Congrès de Londres.

La parole est donnée à Hamon qui s'exprime dans un langage clair et précis qui a le don de fasciner l'auditoire, quoique le sujet soit dur à entendre.

« Le mandat que vous m'avez confié dit-il, je me suis appliqué à l'exécuter autant qu'il m'a été possible de le faire. Je dis autant qu'il m'a été possible, car les incidents du Congrès ont empêché d'étudier les questions soumises et on votait le plus souvent sans savoir ce qu'on votait, d'ailleurs toutes les résolutions étaient préparées et le Congrès se transformait en chambre d'enregistrement. Je crois que le meilleur moyen de rendre compte de mon mandat est de vous conter les diverses séances du Congrès. Je le ferai sans commentaire, sans appréciation personnelle, laissant chacun conclure à sa guise des événements.

Le dimanche, 26 juillet eut lieu le grand meeting d'Hyde-Park, en faveur de la paix internationale.

Ce fut un spectacle grandiose que de voir défiler à travers la ville un nombre incalculable de travailleurs avec leurs bannières syndicales et révolutionnaires et cela sous l'œil bienveillant de la police, mobilisée pour assurer la circulation des voitures et non pour entraver cette grande manifestation. »

Voici le texte de la résolution portée à la connaissance des assistants :

« Ce meeting international des travailleurs. »

« Reconnaissant que la paix entre les nations du monde est une condition essentielle de la fraternité et du progrès de l'humanité, et convaincu que les guerres ne sont pas désirées par les peuples de la terre, mais sont causées par l'avidité et l'intérêt personnel des classes dirigeantes et privilégiées, avec le seul but d'obtenir la possession des marchés du monde dans leur propre intérêt et contre tous les intérêts effectifs des travailleurs ;

« Déclare qu'entre les travailleurs des

» différentes nationalités, il n'y a absolu-  
 » ment aucune querelle, que leur seul  
 » ennemi commun est la classe des capi-  
 » talistes et des propriétaires, et que le  
 » seul moyen de prévenir les guerres et  
 » assurer la paix, est l'abolition du sys-  
 » tème capitaliste et propriétaire de la  
 » société dans lequel les guerres ont leur  
 » source. C'est pourquoi, pour s'engager à  
 » travailler par la seule voie dans laquelle  
 » ce système pourra être renversé — la  
 » socialisation des moyens de production,  
 » de distribution et d'échange, — il dé-  
 » clare de plus, que jusqu'à que cela soit  
 » accompli, chaque querelle entre les  
 » nations sera réglée par l'arbitrage au  
 » lieu de l'être par la force brutale des  
 » armes :

» De plus, cette assemblée reconnaît que  
 » l'établissement d'une journée de huit  
 » heures pour tous les travailleurs, est la  
 » plus immédiate nécessité pour leur  
 » émancipation, et insiste auprès des  
 » gouvernements de tous les pays pour  
 » avoir une journée de travail normale  
 » par une disposition légale.

« Et, de plus, considérant que dans tous  
 » les pays, un grand nombre de travail-  
 » leurs hommes, et tous les travailleurs  
 » femmes, ne possèdent pas le vote et ne  
 » peuvent prendre part à l'action politique,  
 » cette assemblée de travailleurs s'engage  
 » à s'efforcer d'obtenir le suffrage uni-  
 » versel. »

Le lundi matin 27, eut lieu la réunion  
 de la nationalité française pour la vérifi-  
 cation des pouvoirs, qui désigna comme  
 président le citoyen Vaillant et comme  
 secrétaire, le citoyen Pédrón.

Une Commission de neuf membres est  
 ensuite nommée pour vérifier les pou-  
 voirs.

Avant tout examen de mandats, le ci-  
 toyen G. Deville, demande que chaque  
 délégué fasse une déclaration d'adhésion à  
 l'action politique. Par cinq voix contre  
 quatre la Commission repousse cette pro-  
 position. Le citoyen Deville se retire aus-  
 sitôt.

Sur une observation de la Commission,  
 qui fait remarquer que quelques mandats  
 ne porte pas de cachets et demande s'ils  
 peuvent être acceptés, le citoyen Jules  
 Guesde dit que le cachet ne signifie rien ;  
*avec 25 sous et sept hommes, dit-il, on fait  
 un Syndicat.*

Un grand nombre de délégués protestent  
 contre ces paroles.

Les citoyens Jaurès, Millerand, Viviani  
 et Gérault-Richard, déclarent qu'ils n'ont  
 pas de mandat et qu'ils viennent au Con-  
 grès en leur qualité de députés socialistes,  
 ce qui est, disent-ils, un mandat supérieur  
 à tout autre.

Cette prétention souleva une discussion  
 très orageuse. Néanmoins, par 61 voix  
 contre 48, la délégation française décida  
 que ces quatre citoyens pourront assister  
 au Congrès, simplement en leur qualité  
 de députés socialistes.

Sitôt ce vote acquis, le citoyen Gérault-  
 Richard déposa sur le bureau un mandat  
 qu'il avait reçu d'une organisation de la  
 ville du Mans.

« J'ai voté, dit l'orateur, pour l'admis-

sion des députés sans mandat. Vous m'a-  
 viez donné mandat de ne repousser que  
 les individualistes et les perturbateurs ;  
 j'ai donc cru devoir voter l'admission de  
 ces députés, d'autant plus qu'il était enten-  
 du qu'il n'y avait point en leur accepta-  
 tion établissement d'un précédent. »

En effet, en créant un précédent sem-  
 blable, cela aurait été laisser la direction  
 du mouvement ouvrier aux élus et subor-  
 donner, l'action économique à l'action poli-  
 tique, contrairement aux Statuts de l'In-  
 ternationale élaborés par Karl Marx et qui  
 disent : « *L'émancipation économique des  
 travailleurs est le grand but auquel doit  
 être subordonné tout mouvement politique.* »

A 11 h. 12, les délégués se rendirent à  
 la séance plénière présidée par le citoyen  
 Cowey, (anglais) qui avait été désigné par  
 les organisateurs. Les citoyens Vaillant et  
 Guérard avaient été désignés par la sec-  
 tion française pour prendre place au bu-  
 reau.

Après le discours de bienvenue, le Con-  
 grès avait à ratifier un règlement provi-  
 soire élaboré par la Commission organi-  
 satrice.

C'est là où le tapage commença, le pré-  
 sident s'efforçait de le faire adopter dans  
 son entier et cependant un grand nombre  
 de délégués s'étaient fait inscrire contre  
 l'art. 11. La parole leur fut refusée et ac-  
 cordée à Liebknecht qui n'était pas inscrit  
 et qui chercha à démontrer la nécessité de  
 ne pas perdre de temps pour une simple  
 question de règlement.

L'escamotage de l'art. 11 ne put se faire,  
 les anglais, les hollandais, les français,  
 les italiens protestaient ; le bruit fut très  
 intense et il y eut quelque tumulte.

L'art. 11 de ce règlement disait :  
 « Aucune proposition tendant à modifier  
 le règlement du Congrès et l'ordre du jour  
 ne peut être acceptée ni discutée après le  
 lundi. »

Il fallait donc que le lundi même on se  
 prononçât sur cet article.

Son adoption entraînait le maintien de la  
 décision de Zurich et le rejet sans discus-  
 sion de sept propositions, figurant à l'or-  
 dre du jour, ayant pour objet de modifier  
 le règlement.

C'était retirer aux délégués le droit de  
 préciser ou modifier les conditions d'ad-  
 mission au Congrès, établies par le Con-  
 grès de Zurich et qu'un texte obscur fai-  
 sait interpréter diversement.

Voici les termes mêmes de la décision  
 de Zurich :

« Toutes les Chambres syndicales ou-  
 vrières seront admises au Congrès, et aussi  
 les Partis et Organisations socialistes qui  
 reconnaissent la nécessité de l'organisa-  
 tion des travailleurs et de l'action poli-  
 tique.

Par action politique, on entend que les  
 organisations des travailleurs cherchent,  
 autant que possible, à employer ou à con-  
 quérir les droits politiques et le mécanisme  
 de la législation, pour amener ainsi le  
 triomphe des intérêts du prolétariat et de  
 la conquête du pouvoir politique. »

Les uns prétendaient que, d'après ce  
 texte, tous les délégués, sans exception,

devaient faire connaître leur opinion *per-  
 sonnelle* sur la nécessité de l'action poli-  
 tique et parlementaire, de manière, di-  
 saient-ils, à écarter les anarchistes qui se  
 présenteraient au Congrès. Telle était no-  
 tamment l'opinion de la plupart des dépu-  
 tés et des délégués des Groupes politiques  
 de la délégation française.

On n'a pas à connaître, répondaient les  
 représentants des Syndicats, l'opinion  
*personnelle* des délégués, mais bien celle  
 des Organisations qu'ils représentent ;  
 toutefois, les Syndicats, n'étant pas des  
 Groupements politiques, n'ont pas à faire  
 de déclaration politique ; on doit se bor-  
 ner à exiger des délégués d'Organisations  
 syndicales, un pouvoir régulier. Ce n'est  
 pas en raison de leur opinion politique  
 personnelle qu'ils sont envoyés à Londres,  
 mais pour accomplir un mandat syndical  
 auquel ils se conformeront.

De vifs incidents se produisirent. Les  
 citoyens Cornelissen (Hollande) et Dela-  
 salle (France) qui veulent prendre la pa-  
 role sont violemment précipités en bas de  
 la tribune et l'assemblée paraissant hostile  
 à l'art. 11, que les organisateurs voulaient  
 voir adopter, le président lève la séance.

En fait, la discussion sur l'art. 11 était  
 remise au lendemain, bien qu'on n'eut  
 point voté sur une sanction qui demandait  
 ce renvoi.

L'après-midi, la section française se réu-  
 nit de nouveau dans son local ; le citoyen  
 G. Deville revint une troisième fois sur  
 l'art. 11. On lui objecte que la délégation  
 s'est prononcée le matin même à 14 voix  
 de majorité ; mais par une subtilité  
 comme en savent trouver les parlemen-  
 taires, il répond que l'on a bien décidé de  
 ne pas interroger les délégués sur leur  
 opinion politique, mais que l'on ne s'est pas  
 prononcé sur l'art. 11.

Une nouvelle discussion s'engage, « L'é-  
 lément politique et l'élément corporatif,  
 déclare le citoyen Deville, ne peuvent  
 s'entendre et doivent faire des Congrès dis-  
 tincts ; il ne faut pas accepter les Syndi-  
 cats qui ne veulent pas se mêler à l'action  
 politique, qui seule, affranchira le prolé-  
 tariat. »

Bien que la décision prise le matin eût  
 pu être considérée comme définitive, on  
 vote par appel nominal cette fois sur le  
 maintien de l'art. 11 du règlement.

Au moment du vote, Vaillant dit que  
 les Syndicats étaient hors cause et que ce  
 vote ne remettait pas en question la vali-  
 dation de leurs mandats.

Deville affirma le contraire.

Le résultat du vote donne 55 voix pour  
 le rejet et 53 pour le maintien.

Le secrétaire de séance :

D. COLOMBE.

(A suivre.)

Le Gérant : TULÈVE